

Paris, le 29 novembre 2012

### CSPE : succès de 5 ans d'investissements de la France dans l'énergie solaire photovoltaïque

La CRE<sup>1</sup> a communiqué récemment sur le coût de la politique d'amorçage du photovoltaïque en France jusqu'en 2012. Les deux milliards d'euros de CSPE<sup>2</sup> sont un investissement couronné de succès car une filière française du solaire est née avec 10 000 emplois à la clé et un prix de production de l'électricité solaire qui a battu un record de compétitivité en étant divisé par 4 en 5 ans.

L'électricité photovoltaïque en France est aujourd'hui rentable avec un prix de vente de l'électricité variant de 100 à 200 €/MWh suivant la taille des projets et l'ensoleillement local. Les perspectives à 5 ans sont également positives avec un prix de vente de l'ordre de 80 à 130 €/MWh. Le progrès est donc spectaculaire alors que le prix moyen payé durant les 5 dernières années était de 459 €/MWh.

Le solaire n'a pas vocation à se développer en opposition à d'autres énergies, mais force est de constater qu'avec un prix de revient à 100 €/MWh pour les grandes centrales, le solaire est dès aujourd'hui concurrentiel par rapport au prix de revient d'une centrale nucléaire de nouvelle génération ! en l'absence de tout risque industriel.

Ces progrès vont aussi permettre d'accélérer le développement des bâtiments à énergie positive et de favoriser l'autoconsommation de l'énergie solaire produite chez chacun. Ces changements dans le mode de production et de consommation de l'énergie sont majeurs.

Alors que le débat sur la transition énergétique va s'ouvrir, nous demandons au Gouvernement de regarder l'avenir avec les atouts positifs du solaire en matière de compétitivité économique, des milliers de créations d'emplois possibles et d'opportunités d'export. Nous faisons des propositions - telles l'autoconsommation, la simplification administrative, l'optimisation de la connexion au réseau, etc. - pour accélérer la compétitivité de l'électricité solaire et mécaniquement alléger la charge de CSPE des nouvelles installations. Le pilotage de la politique tarifaire de l'électricité solaire doit développer une filière industrielle et professionnelle, en apportant une juste rentabilité aux investisseurs.

*« Il est donc bon de voir que les Français, par le biais de la CSPE, ont contribué à la création d'une filière industrielle compétitive, rentable et qui a divisé son coût par 4 au cours des 5 dernières années. Les acteurs de l'énergie solaire ne seront peut être pas les opérateurs historiques, mais c'est aussi cela la transition énergétique. Ne bloquons pas une industrie qui a un grand avenir par une mauvaise analyse du passé »* souligne Thierry Mueth, président d'Enerplan.

<sup>1</sup> Commission de Régulation de l'Énergie

<sup>2</sup> Contribution au Service Public de l'Électricité

#### ENERPLAN, le syndicat des professionnels de l'énergie solaire

ENERPLAN représente l'ensemble de l'offre solaire industrielle et commerciale en France (industriels, ensembliers, bureaux d'études, installateurs, architectes, énergéticiens,...).

**Sa vocation :** Agir pour la promotion et le développement de l'énergie solaire.

**Ses missions :** Représenter et défendre les professionnels du solaire ; animer, structurer et promouvoir la filière solaire française.

[www.enerplan.asso.fr](http://www.enerplan.asso.fr)

#### Contact presse ENERPLAN

Mary ABBAS

Tel : 04 42 32 43 25

[mary.abbas@enerplan.asso.fr](mailto:mary.abbas@enerplan.asso.fr)